



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 19 juin 2015 Salle Pauline Kergomard à Brétigny-sur-Orge

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2013 : 160

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 94

Majorité requise pour la validité des délibérations : 81

---ooo---

Le quorum étant atteint pour une délibération valable, Patrice SIMON, président du Conseil d'administration, déclare ouverte la séance de l'Assemblée générale à 14h30h.

---ooo---

Hommage à Joël ROCHE

En ouverture à cette assemblée générale, Dominique RAMEL évoque le décès de Joël ROCHE, fondateur de l'ALVE en février 1991. Il fut, grâce à sa ténacité et son engagement, à l'origine de cette belle aventure qui a conduit à la création des premières maisons de l'ALVE telles que nous les connaissons aujourd'hui. Il a su, tout au long de son engagement, nous montrer le chemin et les moyens de parvenir à vaincre les difficultés. Sa leçon doit nous rester en mémoire et nous devons essayer de continuer son œuvre. Michèle ROCHE, son épouse, a toujours soutenu Joël et l'ALVE. Nous nous associons à sa peine et lui adressons nos plus sincères condoléances.

Présentation de notre Directeur général

Patrice SIMON présente rapidement M. SEIJO-LOPEZ Jean-Marc, que le Conseil d'administration a nommé Directeur général en début de cette année. Il a pris ses fonctions officiellement le 9 mars pour une période d'essai qui se terminera le 9 juillet. Le Conseil d'administration a validé cette période et le contrat de M. SEIJO-LOPEZ sera donc définitif à cette date.

M. SEIJO-LOPEZ donne un aperçu de son parcours professionnel qui lui a permis de connaître le monde associatif. Il a, juste avant de venir à l'ALVE, été responsable du Pôle Animation Territoriale au sein de l'Agence du Service Civique. Préalablement il assurait des responsabilités comme directeur à la Mission locale de l'arrondissement de Tulle.

BILAN COMPTABLE

Le bilan qu'il présente, est celui de 2014 alors qu'il n'était pas encore en fonction.

Il note que le bilan comptable présente une stabilisation des dépenses et que les recettes sont sujettes à certaines difficultés notamment par les créances dites irrécouvrables.

Les réserves propres sont en hausse et le résultat comptable s'élève à 490 077 € pour une partie immédiatement affectable de 121 286 €, le solde dépendant des décisions du Conseil général. Le résultat sera proposé d'être affecté au report à nouveau.

Sur les 14 établissements de l'ALVE, 10 ont un résultat positif. Les SAVS accusent un résultat négatif lié au changement de capacité décidé en cours d'année et dont les effets commencent à être enregistrés. La maison de Massy a un résultat légèrement négatif après la reprise des résultats de l'année précédente. Le GEM de Chartres est aussi légèrement négatif. Il faut savoir que le financement des GEM, depuis 2006 fixé à 75 000 € n'a pas été augmenté et que les montants alloués sont en baisse chaque année.

En appui à cette présentation un diaporama présentant les résultats par structure est proposé. Il est maintenant consultable et téléchargeable sur le site de l'ALVE

Mme GUERIN, Commissaire aux comptes, apporte son éclairage sur ce bilan et les difficultés rencontrées cette année pour accomplir sa mission qui est de contrôler les opérations sur l'exercice en cours.

Elle note que la dimension du budget est en grande augmentation par rapport à l'origine avec Joël ROCHE, et que des procédures nouvelles sont à mettre en place liées à cette augmentation. L'objectif étant la limitation des risques financiers. Des outils nouveaux de gestion et le renforcement des compétences et des équipes sont indispensables pour assurer une bonne gestion.

Les comptes n'ont été arrêtés que le 5 juin après de nombreuses rectifications. Elle note qu'il n'y a pas d'anomalie significative. L'association n'a pas de difficultés financière, le bilan est solide et la trésorerie "confortable".

Mme GUERIN certifie donc les comptes 2014 sincères. Elle donne alors lecture du texte expliquant la méthode de contrôle et les conclusions lui permettant de certifier les comptes.

Mme GUERIN fait ensuite état du 2^{ème} rapport spécial comportant notamment les conventions soumises à approbation. Seule la convention avec l'UNAFAM pour la location des bureaux de Palaiseau existe à ce jour. Autre sujet de ce rapport spécial : les rémunérations versées aux administrateurs (nulles, précise Patrice SIMON), aux salariés et membres de leurs familles.

Ce rapport spécial est remis au Président.

A la suite de ces présentations, l'assemblée est invitée à voter :

Bilan financier : adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats en report à nouveau : adopté à l'unanimité.

BILAN D'ACTIVITÉ

M. SEIJO-LOPEZ donne ensuite un aperçu du bilan d'activité.

L'ALVE compte à ce jour 148 salariés. Le nombre de résidents et de personnes accompagnées est en augmentation (ouverture de nouvelles structures, résidence accueil de Pussay et de la maison du Coudray à Corbeil, augmentation des capacités des SAVS en Essonne).

Les taux d'occupations sont stables, 90% en maison et 50% pour l'accueil temporaire.

L'association compte pour 2014, 160 adhérents.

Le chantier de la résidence accueil de DREUX a démarré pour une ouverture prévisible en fin 2015.

Une question concernant les taux d'occupation des accueils temporaires, question souvent évoquée dans ces assemblées, il est suggéré de faire davantage d'information auprès des familles Mme BREMARD rappelle que l'UNAFAM signale cette disposition d'accueil temporaire chaque fois que c'est possible. Elle indique qu'elle est toujours disponible pour aider les familles à en faire la demande et que, siégeant à la CDAPH, elle peut orienter plus facilement les demandes. Pour permettre un accès plus aisé au service de l'accueil temporaire (90 jours par an), elle suggère que les familles en fassent la demande sans attendre les moments d'urgence que la CDAPH ne peut pas toujours prendre en compte.

L'ALVE répond à un appel à projet de la Fondation de France sur l'innovation en matière d'hébergement pour personnes en situation de handicap psychique. La réponse doit être adressée avant le 1^{er} juillet.

RAPPORT MORAL présenté par Patrice SIMON, président

Préambule :

Avant d'aborder le rapport moral de notre association pour l'année 2014, je veux rendre hommage au fondateur de notre association, Joël ROCHE, qui est décédé le 8 juin dernier dans sa 90^{ème} année.

Contrairement à de nombreuses personnes présentes ici, je ne connaissais pas personnellement Joël ROCHE, mais j'ai siégé plusieurs années avec lui au sein du Conseil d'Administration de l'ALVE et je sais comme vous la longue et opiniâtre histoire de son engagement depuis la création de l'ALVE en 1991 à la réalisation de la première Maison à Juvisy-sur-Orge en 2001.

Mais, au delà des milliers d'heures consacrées et de l'énergie considérable déployée par ce militant infatigable pour convaincre un à un les dizaines ou centaines de personnes nécessaires à la construction d'un projet aussi innovant et ambitieux que celui d'une Maison de l'ALVE, pour ma part je retiendrai de lui l'image d'un homme rayonnant d'humanité et d'intelligence, et pourtant modeste et attentif aux autres. Nous avons tous conscience de ce que l'ALVE doit à Joël ROCHE et le temps est désormais venu de penser à donner son nom à l'une des réalisations de notre association. Je vous propose que nous y réfléchissions dans les semaines à venir.

Pour évoquer une circonstance moins grave et dans le cadre des événements marquants de l'année 2014, je voudrais remercier Patrick GRAND, qui a pris, comme on dit, une retraite bien méritée en mai 2014, après avoir œuvré pendant 12 ans, avec énergie, efficacité et constance, au développement de l'ALVE, qui, sous son autorité, est passé d'un seul établissement à 14 (sans compter les parrainages de GEM) et d'une douzaine de salariés à près de 160.

Le Directeur Général de l'ALVE, Jean-Marc SEIJO-LOPEZ, vous a présenté le rapport financier et le rapport d'activité pour l'année 2014.

Cette année 2014 a été marquée par une période de crise institutionnelle qui a abouti à la démission du président et d'une vice présidente de l'association ainsi qu'au licenciement du Directeur Général qui venait d'être désigné.

Je ne reviendrai pas sur ces événements qui ont failli fracturer notre association et laissent encore apparaître aujourd'hui des blessures mal cicatrisées.

Quoi qu'il en soit, il a fallu procéder au recrutement d'un nouveau Directeur Général, ce qui a requis beaucoup de temps et d'énergie.

Mais, aujourd'hui, ce nouveau Directeur Général est en place en la personne de Jean-Marc SEIJO-LOPEZ, et je dois vous avouer qu'après une période d'observation et d'apprivoisement réciproque, nous travaillons aujourd'hui en confiance et de manière très complémentaire.

Nous avons ainsi rendu visite ensemble au cours des derniers mois à la quasi-totalité des établissements de l'ALVE, ce qui nous a permis un échange très riche et utile avec les salariés de l'association.

Et il ne vous aura pas échappé qu'en 3 mois de présence au sein de l'ALVE, Jean-Marc SEIJO-LOPEZ a largement investi ses nouvelles fonctions, à tel point qu'il vient de vous présenter à la fois le rapport financier et le rapport d'activité, ce qui témoigne d'un travail d'appropriation et de mise à niveau considérable.

Je l'en remercie vivement.

Pour ne pas alourdir mon propos et ne pas répéter tout ce que contient le rapport d'activité que vous a présenté Jean-Marc, je ne ferai que rappeler les projets qui se sont concrétisés en 2014 et ceux qui ont été impulsés cette année là :

Pour ce qui concerne les réalisations, nous retiendrons l'extension de 15 places pour chacun des deux SAVS, celui de JUVISY et celui de PALAISEAU, et l'achèvement des travaux de la dernière Maison de l'ALVE, celle du Coudray à CORBEIL.

Je vous rappelle que cette Maison, tout comme la Résidence-Accueil de PUSSAY, a ouvert ses portes au début de l'année 2015 et que le Siège de l'ALVE s'est installé peu après dans ses nouveaux locaux au sein de la Maison du Coudray.

Au titre des projets initiés au cours de l'année 2014, nous retiendrons la finalisation du montage financier de la future Résidence-Accueil de DREUX (dont les travaux ont commencé et dont l'ouverture devrait intervenir en décembre 2015), l'obtention de 2 appels à projets sur la ville de Dieppe en Seine-Maritime : une nouvelle Résidence-Accueil et un SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés). Le SAMSAH devrait débiter son activité au cours du dernier trimestre 2015 et la Résidence-Accueil d'ici un an. Toutes les questions de financement de ce projet de Résidence-Accueil n'ont pas encore trouvé leurs réponses.

Je tiens à souligner que ces deux projets n'auraient pas abouti sans l'aide déterminante de Monsieur Éric MEDRINAL, responsable de l'UNAFAM des Régions Haute et Basse Normandie, ici présent.

Je rappelle également, parce que ce projet est important et doit être soutenu, la procédure lancée par Olivier DARBAS auprès des services du Conseil Départemental de Seine et Marne, pour une d'extension de 5 places de la capacité d'accueil de la Maison du Ginkgo, dans la perspective d'un retour à un logement de droit commun pour nos résidents les plus autonomes.

Les projets qui sont toujours en suspens et ceux mis en sommeil ont été évoqués par Jean-Marc Scijo-Lopez dans son rapport d'activité.

Je n'y reviendrai pas, sauf pour réaffirmer qu'il nous faudra explorer toutes les pistes et opportunités envisageables pour dépasser le stade de l'expérimentation qui est en cours à Chartres et parvenir à mettre en place un SAMAD (service d'aide au maintien à domicile) de plein exercice, dont la pertinence dans l'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique et vivant seul dans leur domicile est, de mon point de vue, évidente, en particulier dans les périodes post-hospitalières, mais également sur le long cours.

Les réalisations abouties en 2014 et les nouveaux projets lancés dans le même temps démontrent la vitalité de notre association et sa capacité, malgré les soubresauts de son histoire, à avancer et à se renouveler, sans perdre



son identité ni son ambition d'apporter des solutions diversifiées et adaptées aux problèmes liés à la vie quotidienne des personnes présentant un handicap psychique.

C'est dans cet état d'esprit que le conseil d'Administration de l'ALVE, après un débat intense et approfondi, a décidé de répondre à l'appel à projet conjoint de l'ARS et du Conseil Départemental de l'Essonne pour la création d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) destiné à l'accueil de personnes vieillissantes présentant un handicap psychique.

Il s'agit d'une nouvelle orientation de l'association, qui n'avait, jusque là, jamais répondu à un appel à projet pour un établissement médico-social.

Ce type de structure répond à la pressante question du parcours de vie des résidents vieillissants de nos Maisons, dont les pathologies somatiques émergentes et la perte d'autonomie suscitent des hospitalisations de plus en plus fréquentes et longues et rendent leur maintien dans nos structures problématique.

Mais nous en reparlerons lors de l'Assemblée Générale de 2016.

Je signale également notre décision de répondre à un appel à projet de la Fondation de France afin de promouvoir et de développer le concept de « Maison » tel qu'il a été élaboré et mis en œuvre par l'ALVE.

Pour finir, nos axes de développement à venir devront se décliner conformément à notre futur Projet associatif, que nous allons élaborer dans les mois à venir sous l'égide du Directeur Général Jean-Marc SEIJO-LOPEZ.

Ce dernier m'a transmis ses propositions de démarche stratégique, que je reprends très largement à mon compte.

Il s'agit avant tout de redéfinir notre organisation et nos procédures afin de renforcer leur adéquation aux impératifs réglementaires et aux bonnes pratiques inhérentes à notre domaine d'activité.

Cette adaptation s'inscrira nécessairement dans le respect de nos valeurs fondamentales et fera suite à un diagnostic partagé, déjà engagé par notre Directeur Général, qui permettra de mettre en lumière nos points forts et nos points faibles et de définir nos axes de progrès.

Le Projet associatif devra définir des objectifs clairs et partagés et devra déterminer les modalités pour les atteindre, sous la forme d'un programme d'actions.

La mise en œuvre de ce programme d'action imposera la mobilisation, sous le pilotage du Siège, des responsables des établissements et de leurs équipes, ainsi que des instances de gouvernance, selon une temporalité à définir.

L'évaluation des actions mises en œuvre constituera évidemment une étape essentielle de ce Projet associatif.

L'élaboration d'une charte des valeurs de l'ALVE pourrait accompagner le Projet associatif et ancrer ainsi notre identité associative et professionnelle.

En conclusion, les chantiers à venir pour l'ALVE, son président, son Conseil d'Administration et son Directeur Général, sont lourds, mais porteurs de développement et de ressourcement.

Ils devront se déployer dans un contexte difficile en ce qui concerne les attentes des tutelles et leurs capacités de financement.

De plus, ils supposent aussi que notre association, ses bénévoles et ses salariés, adhèrent à une démarche qui pourra parfois se traduire par un renouvellement, voire une remise en question, des pratiques antérieures, mais cela au bénéfice exclusif des personnes en souffrance pour lesquelles nous devons tous rester mobilisés.

Je vous remercie.

A la suite de ces rapports, l'assemblée est invitée à voter :

- Rapport d'activités proposé par monsieur SEIJO-LOPEZ : adopté à l'unanimité.
- Rapport moral proposé par le Président : adopté à l'unanimité.

ÉLECTION au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Chaque année un tiers des postes d'administrateurs sont renouvelables. Dominique RAMEL donne lecture des administrateurs dont le poste est à renouveler :

Membres sortants : Michèle GAUTHIER, Josiane RAMEL, Nadine ALBERT (AEER), Marie Hélène LEMAIRE. Toutes acceptent de se représenter, l'AEER a communiqué l'accord de son conseil d'administration en date du 1^{er} juin pour être représentée par Nadine ALBERT.

Sont proposés 3 nouveaux membres :

Au titre des familles :

Monsieur MEDRINAL, notre correspondant en Seine Maritime, acteur de la création de la résidence accueil et du SAMSAH de Dieppe

au titre des personnes qualifiées :

Madame Corinne BLUTEUX de Seine et Marne, qui a été l'une des actrices de la création de la maison du Ginkgo

Madame DEBACQ Caroline, future chef de service du Sud Francilien, en remplacement du docteur GALOPIN

Après présentation des nouveaux membres candidats par le Président, il est proposé de voter à main levée pour cette élection, le nombre maximum d'administrateurs n'étant pas atteint.

Tous les postes sont validés à l'unanimité.

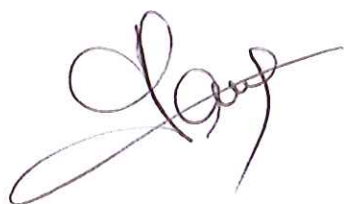
Le conseil d'administration est donc composé à ce jour de 24 administrateurs.

Questions diverses

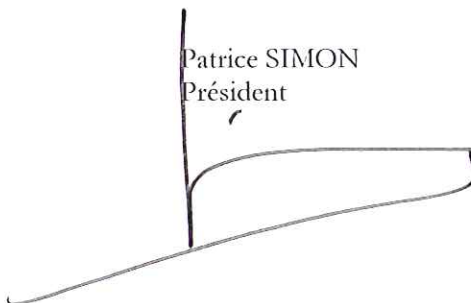
Monsieur Jean-Luc BRIERE rappelle les journées de formation organisées par la Fédération Croix marine à MARSEILLE les 28 et 29 septembre. Un bilan pourra y être présenté concernant la reconnaissance du handicap psychique depuis la loi 2005. Il insiste pour que les salariés puissent bénéficier de ces formations

L'ordre du jour étant clos, le Président lève la séance et invite à se retrouver pour le pot de l'amitié

Dominique RAMEL
Secrétaire du CA



Patrice SIMON
Président



Nota : Tous les documents consultables sur le site de l'ALVE peuvent être téléchargés à la page "comptes rendus Assemblées générales".

ALVE

Affiliée à l'U.N.A.F.A.M., à la F.A.S.M. Croix Marine et à AGAPSY

Siège social : 8 rue du Bas Coudray - 91100 - CORBEIL ESSONNES

Tél : 01.60.85.04.00 - Fax : 01.83.53.07.49 - Email : siege@alve.fr

Siret : 440 100 436 00151 - Code APE : 9499Z - Iban : Crédit Coopératif FR76 4255 9000 2421 0298 9800 855